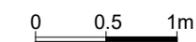
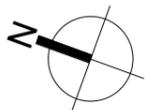
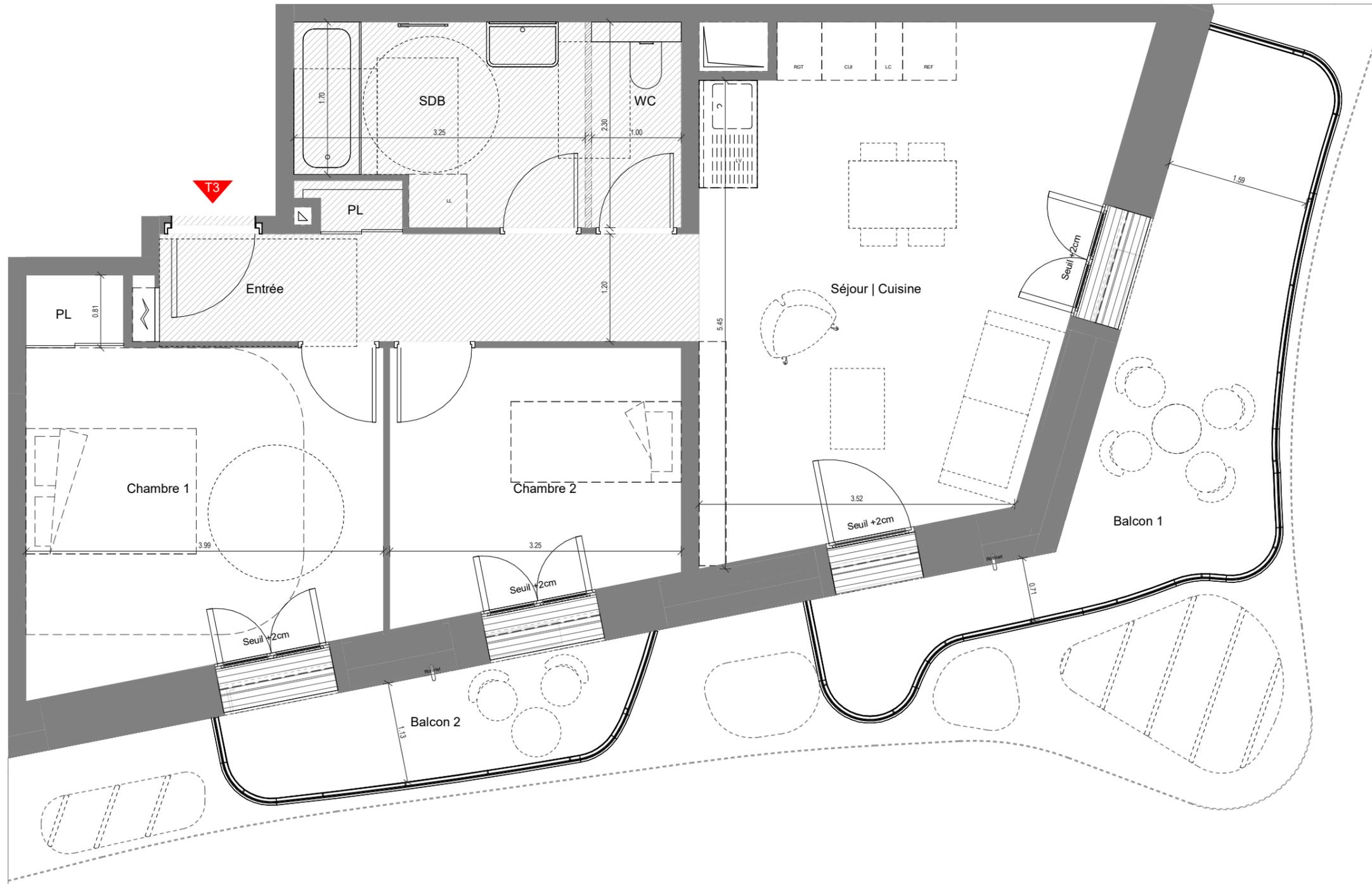


1 : 50



Nota :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 La hauteur des pièces principales sauf mention particulière : 2.50m - La hauteur minimale sous faux-plafond ou soffite sauf mention particulière : 2.15m
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 La hauteur de seuil correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau).



3 PIECES

A403 - Cage A - R+4

TYPE DE PIÈCE	SURFACES HABITABLES
Chambre 1	15.05 m ²
Chambre 2	9.19 m ²
Entrée	7.77 m ²
SDB	6.70 m ²
Séjour Cuisine	23.97 m ²
WC	2.30 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE 64.98 m ²	
Surfaces extérieures	
Balcon 1	15.13 m ²
Balcon 2	6.47 m ²
SURFACE TOTALE EXTÉRIEURE 21.60 m ²	

LEGENDE

LL - Lave linge	PL Placard
LV - Lave vaisselle	SDE Salle d'eau
TRI - Tri sélectif	SDB Salle de Bain
CUI - Bloc cuisson	
REF - Réfrigérateur	

	CLOISON DEMONTABLE
	GAINTE TECHNIQUE
	TABLEAU ELECTRIQUE
	SOFFITE - FAUX PLAFOND
	SECHE SERVIETTE ELECTRIQUE

SOU FUJIMOTO

ARCHITECTS

DATE 12 | 12 | 2022